**L’adjectif**

**L’adjectif est un mot variable dont l'accord se fait en genre (masculin / féminin) et en nombre (singulier / pluriel).**

**Il est classé en deux catégories :**

**l’adjectif qualificatif** **qui** exprime une qualité du nom auquel il se rapporte (petit, grand, gentil); il ajoute une caractéristique physique ou morale à un nom, un groupe nominal, un pronom.  Le participe passé, l'adjectif verbal (en -ant), les adjectifs numéraux ordinaux peuvent jouer un rôle d'adjectif qualificatif.

**l’adjectif relationnel**, exprimant un simple rapport avec une notion (la voiture présidentielle, un arrêté préfectoral), peut aisément être remplacé par une préposition suivie d’un nom (la voiture du président, un arrêté de la préfecture). L’adjectif qualificatif est gradable (susceptible de connaître des degrés – comparatif ou superlatif), tandis que l’adjectif relationnel n’est pas gradable. Ainsi on peut dire une voiture très rapide, mais on ne peut dire un \*arrêté très municipal.

Remarque : Certains adjectifs sont susceptibles d’un emploi qualificatif et d’un emploi relationnel. Ainsi dans le groupe nominal La circulation parisienne, parisienne est en emploi relationnel (= La circulation de Paris, à Paris), tandis que dans la phrase Elle s’habille d’une manière très élégante et très parisienne, parisienne est ici en emploi qualificatif et peut, à ce titre, comporter des degrés (comparatif, superlatif).

**Les degrés de l’adjectif qualificatif**

Les adjectifs qualificatifs sont gradables : ils connaissent des degrés qui expriment l’intensité à laquelle une qualité est possédée par le nom auquel l’adjectif se rapporte.

**• Comparatifs**

→ Comparatif d’égalité : Elle est aussi savante (que toi).

 → Comparatif d’infériorité : Elle est moins savante (que toi).

→ Comparatif de supériorité : Elle est plus savante (que toi).

**• Superlatifs**

→ Superlatif relatif de supériorité : Elle est la plus savante (de toutes).

→ Superlatif relatif d’infériorité : Elle est la moins savante (de toutes). → Superlatif absolu : Elle est très/fort/extrêmement savante.

**Les fonctions de l'adjectif**

**1. Fonction de l'adjectif épithète liée :**

- L'adjectif est placé directement à côté du nom qu'il qualifie (avant – antéposé - ou après – postposé -). Ex : une voix***discordante.***Un***vieil*** ami.

- Il ne peut pas qualifier un pronom.

- Il peut être supprimé sans nuire à la construction de la phrase.

**2. Fonction de l'adjectif épithète détachée,** **dite autrefois "apposée" ou "en apposition"** :

- Il est séparé du nom ou du pronom par une virgule ou une pause à l'oral.
Ex :***Téméraire***, il se jette dans la bagarre.

Il peut être supprimé sans nuire à la construction de la phrase.

**3. Fonction attribut du sujet** :

- Il **attribue une caractéristique** au pronom, au nom ou au groupe nominal sujet par l'intermédiaire d'un verbe d'état.
Ex : Il paraît***amusé***.

- Il appartient au groupe verbal et **ne peut être supprimé**.

Rappel des verbes d’état : être, devenir, demeurer, rester, sembler, paraître, avoir l'air, passer pour, être considéré comme...

**4. Fonction attribut du complément d'objet**:

-Il est **mis en relation avec le** complément d'objet direct (**COD**)**par l'intermédiaire d'un verbe** le plus souvent d'opinion comme croire, déclarer, estimer, trouver, juger...

Il **qualifie** non pas le sujet mais **le COD.**
Ex : Sa mère le croitr***esponsable***.
L'adjectif qualifie le pronom personnel "le", COD du verbe croit.

- Il **ne peu**t pas **être supprimé**.